

# **COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

## **Le 14 novembre 2019**

Début à 19H45

Présents : Mr VALERO Maire de la commune Genas, Mme CALLAMARD adjointe au sport ,  
Mr HILD Vincent responsable du service des sports de la ville de Genas

### **Intervention de la mairie**

Mr VALERO a pris la parole pour expliquer l'importance des bénévoles dans le fonctionnement des associations de Genas et de leur implication au quotidien. Il est revenu sur l'importance et la sécurité des capacités des salles, en effet les responsables en cas d'accident sont le président et la mairie, que nous avons eu plusieurs rappels à l'ordre à ce sujet, vous pourrez prendre acte plus loin des changements qui auront lieu notamment sur le cours du vendredi

### **Intervention du bureau : diffusion d'un power point**

1. Couplage micro entreprise et association : Micro entreprise Chellah et Kwontezen
2. Situation budgétaire de la micro entreprise Chellah, qui impacte sur le taux d'occupation des salles
3. Propositions évoquées à la micro entreprise Chellah (organisme, contrat, chartes , dédoublement des cours ..)
4. Avenir du karaté au sein de l'association des Arts martiaux Kwontezen
5. Questions diverses
6. Votes concernant la position légale de la micro entreprise et de l'association Kwontezen, votes pour une charte d'engagement, vote pour une réélection d'un nouveau bureau et d'un nouveau CA

Nous avons diffusé un power point qui a mis en avant le problème que rencontrait aujourd'hui l'association avec la micro entreprise Chellah, les risques pour l'association et le bureau.

Il en résulte que l'association ne pouvait pas continuer le partenariat avec la micro entreprise tel quel, les raisons principales étaient :

l'ancien statut salarié prospère d'Abdel pour l'association kwontezen qui s'est transformé en partenariat de micro entreprise avec le risque d'être le seul client, la requalification du contrat de mission (qu'on a pas ) en contrat de travail , le montant versé à la micro entreprise, la requalification de l'association en société de fait et les risques majeurs sont de l'emprisonnement pour le président et les membres du CA , 225000 euros d'amendes pour l'association et 45 000 euros d'amendes pour le président.

Suite aux échanges et à l'accord fait par Mr CHellah Abdel-Ali par oral, Il a donc été voté à l'unanimité que Mr CHELLAH Abdel -ALI sera salarié par Prosport dès aujourd'hui le 15 Novembre 2019 , nous prenons contact avec Prosport afin de mettre en place son contrat.

Nous avons évoqués le problème de capacité de salles notamment sur le cours du vendredi des 8-13 ans où le nombre est dépassé.

Nous avons fait des propositions aux coachs, il en ressort qu'ils s'engagent à finir leur cours plus tard, de ce fait 2 cours de 8-13 ans seront réalisés à partir de la semaine du 18 novembre 2019 avec une séparation par grade (environ 2 groupes de 15 enfants) , nous vous laissons échanger avec vos coachs pour qu'ils repartissent vos enfants :

18h-19h : Ceinture blanche à ceinture jaune barrette orange inclus

19h-20h : Ceinture orange à rouge

Les cours adultes commenceront à 20h au lieu de 19H30

De plus il a été soulevé que l'assemblée générale qui ne s'était pas encore déroulée aujourd'hui, depuis nos prises de fonction en Septembre 2018, nous vous confirmons qu'une date est prévu depuis début septembre pour la fin novembre, nous attendons la confirmation de la mairie sur la disponibilité de l'agenda de l'adjointe au sport. Nous vous présenterons les bilans moraux et financiers lors de cette Assemblée générale.

Nous vous communiquerons cette date dès lors de la confirmation et vous serez conviez par mail

### **Questions diverses :**

Beaucoup d'interactions entre les adhérents et les membres du bureau. Il n'a pas été possible de rédiger toutes les questions.

## **Votes :**

Plusieurs votes ont été fait :

- Vote pour que Abdel passe par Prosport : OUI : 50 votes  
NON : 10 votes
- Votes d'un nouveau CA : ce sont présentés Mr ROUX Fabien, Mr AMIRA Khaled, Mme AMIRA Nadia, Mme DESPONT Estelle, Mme EL BOUMYAOU Ibtissam, Mr ROUWASSI Farah, Mr GUELMANI, MR RAYMOND, Mme ROUWASSI Sonia, Mr GUENOD BRIANDON Samuel, MME GUENOD BRIANDON Nelly, MR LARAKI Hamza

Suite aux votes : - les démissions sont Mr ORTIZ Gilles, Mme RAMALHO Carole, Mme MOUSTAID Chadia

- les entrants : Mme GUENOD BRIANDON Nelly (41voix), Mr ROUX Fabien (54 voix), Mr AMIRA Khaled (30 voix)

La réélection du bureau se fera par le nouveau conseil d'administration.

Fin à 22H30